

Questions - remarques après INFusion 3

Etat au 12.06.06

	1) Pensez-vous que l'aspect financier (hauteur du montant d'impôt et de taxes par rapport à la taxation actuelle) soit un élément décisif lors du vote sur la fusion des communes d'Anniviers ?	2) Les impôts doivent-ils obligatoirement baisser avec la Commune d'Anniviers ?	3) Pensez-vous que la politique d'aide à la famille est importante pour la nouvelle Commune ?	4) Pensez-vous que l'image du tourisme annivierd à l'extérieur serait renforcée en cas de fusion ?
A	Je ne l'espère pas, car je pense qu'une harmonisation dans ces domaines serait une bonne chose et pourrait être réalisée par la fusion.	Pourquoi obligatoirement ? Si c'est le cas tant mieux ! Cet aspect ne devrait pas être déterminant dans la décision.	Qu'attend-on exactement par aide ? Mais la famille doit retenir toute l'attention des autorités. La famille c'est l'avenir !	Incontestablement. L'image que le Val d'Anniviers a actuellement à l'extérieur est excellente pas seulement sur le plan touristique. Avec un vote négatif, notre image en prendrait un grand coup !!!
B	Il semble que les citoyens veulent en finir au plus vite par un oui au forum, non ? Nous savons que la fusion ne nous apportera aucun avantage pour les prochaines décennies, sur les taxes et impôts. On a toujours fait et défilé la société.	Peut-être baisse d'impôt mais introduction de nouvelles taxes et corvée. Pas de miracle et des promesses que personne ne peut garantir.	Mais bien sûr il faut soutenir plus la politique de la famille mais à quel prix ? Il fait bon aller faire ses courses en plaine pendant que les enfants sont à la crèche !	Les nuitées diminuent depuis la fusion des SD à de nouvelles organisations, régions,... L'identité de chaque village est oubliée. Un seul bureau sera connu au Val d'Anniviers.
C	Certainement car en moyenne, les taxes d'hébergement pour les personnes retraitées sont nettement trop élevées surtout les revenus sur la valeur locative. L'appartement principal devrait être taxé plus bas et non être taxé comme les agences immobilières.	Si les impôts ne baissent pas avec la nouvelle commune d'Anniviers autant ne pas faire de fusion car pour moi je pense que cette fusion enrichit les riches et appauvrit encore une fois les plus pauvres.	L'aide aux familles doit être faite pour toutes les catégories de personnes c'est-à-dire enfants, handicapés, retraités, sans 2 ^{ème} et 3 ^{ème} piliers,... et selon les revenus réellement gagnés et non selon l'arrosier.	Je ne pense pas car beaucoup trop de commerces augmentent les prix des marchandises dès que les touristes arrivent dans les stations. Les domiciliés sont toujours les vaches à traire.
D				
E				
F				
G				
H				
I				
J				
K				